



Equivalence SSIAP1, Agent des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (43h30)

1. Prérequis

Etre ou avoir été homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale ou être titulaire du brevet national des jeunes sapeurs-pompiers.

2. Contenu et découpage horaire

a. 1^{ère} partie : Sécurité Incendie (17 heures)

- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et les IGH.

b. 2^{ème} partie : Installations techniques (9 heures)

- Connaître les installations techniques sur lesquelles l'agent est susceptible d'intervenir.
- Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie.

c. 3^{ème} partie : Rôles et missions des agents de sécurité incendie (7 heures 30 minutes)

- Connaître les limites de son action.

d. 4^{ème} partie : Concrétisation des acquis (10 heures)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie.
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité.

3. Evaluation des connaissances en cours de stage

Les connaissances des stagiaires sont évaluées par oral chaque jour par les formateurs. Une évaluation écrite sera effectuée en fin de formation afin d'identifier les éventuelles lacunes du stagiaire en matière de théorie.

4. Moyens pédagogiques

Chaque stagiaire se verra confier à l'ouverture de stage, un fascicule pédagogique comportant les modules de formation. Des exercices de mise en pratique des connaissances seront réalisés au cours de la formation (manipulation extincteurs, RIA...). Des QCM informatiques avec télécommande seront réalisés régulièrement afin d'évaluer les connaissances théoriques du stagiaire. Des vidéos sur l'incendie et sur les particularités des ERP et IGH seront projetées aux stagiaires afin de synthétiser les modules évoqués durant la formation.